

CONSEIL SYNDICAL du 03.11.2021 : COMPTE RENDU

Le Conseil Syndical du Syndicat mixte, qui s'est réuni **le mercredi 3 novembre 2021 à 9h30 au château de Saint Mesmin** a délibéré sur les points suivants :

Date convocation par email : 22 octobre 2021

- Preamble :

*Nomination du secrétaire de séance : Monsieur Dany GRELLIER
Vérification du Quorum : oui
Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 31 mars 2021*

Etaient Présents :

*Mesdames Sylvie RENAUDIN, Bérangère SOULARD, Marie-Christine BURCH,
Messieurs Dany GRELLIER, Philippe ROBIN, Patrice LABAEYE, Thierry MAROLLEAU, Cyrille GUIBERT.*

Etaient Absents : *Messieurs, Guillaume JEAN, Philippe MAUFRREY.*

Etaient excusés : *Mesdames Estelle GERBAUD, Catherine POUPET, Marie-Pierre MISSIOUX.*

Messieurs Christophe HOGARD, Thomas PEROCHEAU, Antoine ORAIN, Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, Jean Daniel MENARD, Conseil Départemental de la Vendée.

Ont assisté également : Madame Véronique BERTHOMIER, Conseil départemental des Deux-Sèvres, Monsieur Benoit SAMSON, trésorier du Syndicat Mixte du château de Saint Mesmin

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 8

A- GESTION&ADMINISTRATION

ELECTION PRESIDENCE, VICE PRESIDENCE ET DELEGUES

Election en SEANCE : Les statuts du syndicat mixte rappellent que la composition du bureau syndical est la suivante :

ARTICLE 5 : *Le bureau comprend :*

- *Le président*
- *Deux vice-présidents*
- *Un délégué de chaque membre statutaire*

Suite aux dernières élections, il s'agira de procéder à l'élection de la présidence et des vices présidences et des 4 délégués des 4 membres statutaires comme suit :

Election de la présidence :

Madame Marie-Christine BURCH doyenne du comité syndical, procède à la mise en place de l'élection de la présidence, au scrutin secret et à la majorité absolue, composant le bureau du Syndicat Mixte.

Nomination des 2 assesseurs : Messieurs Philippe ROBIN et Patrice LABAEYE et d'un secrétaire de séance : Dany Grellier

Madame Sylvie RENAUDIN Présidente(e) : 8 voix pour

- **Madame Sylvie RENAUDIN est élu(e).**

Election de la première vice-présidence :

Madame Sylvie RENAUDIN Président (e), propose de procéder à l'élection de la première Vice-Présidence, au scrutin secret et à la majorité absolue, composant le bureau du Syndicat Mixte.

Mme Bérangère SOULARD première Vice-président (e) : **8** voix pour

- **Mme Bérangère SOULARD** est élu (e) première vice-président(e)

Election de la seconde vice-présidence :

Madame Sylvie RENAUDIN Président (e), propose de procéder à l'élection de la seconde Vice-Présidence, au scrutin secret et à la majorité absolue, composant le bureau du Syndicat Mixte.

Mr Dany GRELLIER second Vice-président (e) : **8** voix pour

- **Mr Dany GRELLIER** est élu (e) second vice-président(e)

Election des 4 délégués sortants :

Madame Sylvie RENAUDIN Président (e), propose de procéder à l'élection des quatre délégués des 4 membres statutaires au scrutin secret et à la majorité absolue, composant le bureau du Syndicat Mixte.

Mr Cyrille GUIBERT, délégué du conseil départemental de la Vendée: 8 voix pour

- **Mr Cyrille GUIBERT**, est élu.

Mr Thierry MAROLLEAU, délégué du conseil départemental des Deux-Sèvres : 8 voix pour

- **Mr Thierry MAROLLEAU** est élu.

Mr Philippe ROBIN délégué de l'agglomération du bocage bressuirais: 8 voix pour

- **Mr Philippe ROBIN** est élu.

Mme Marie Christine BURCH déléguée du conseil départemental des Deux-Sèvres : 8 voix pour

- **Mme Marie Christine BURCH** est élue.

Les PV Election et feuille de proclamation seront annexés à cette délibération.

DELEGATION MARCHES SANS FORMALITES PREALABLES

Il s'agit de donner à la **Madame Sylvie RENAUDIN, présidente** tout au long de son mandat, une délégation, en matière de passation et d'exécution de marchés sans formalités préalables au vu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

Proposition retenue

Par délégation du Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin, **Madame Sylvie RENAUDIN** Président(e), est chargé(e) et pour toute la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Délégation à la Présidence pour toute décision liée à la modification de la Régie Mixte du château de Saint Mesmin

L'ensemble des dispositions s'appliquant aux régies sont codifiés dans le CGCT aux articles L. 1412-1, L. 2221-1 et suivants pour les textes législatifs et R. 2221-1 et suivants pour les textes réglementaires.

Vu la délibération du 16 janvier 2012 autorisant le président à créer des régies en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Le château de Saint Mesmin est ainsi doté d'une régie mixte dans le cadre d'activités d'animations et de commercialisation du site pour les droits d'entrées, produits d'animation, produits boutique et e-boutique, location de salles, promotion sur salons.

Il s'agit de donner à la Présidence **Madame Sylvie RENAUDIN** tout au long de son mandat, une délégation, en matière de modification des dispositions de l'acte constitutif de la régie du Château de Saint Mesmin.

Proposition retenue

Par délégation du Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin, **Madame Sylvie RENAUDIN** Président(e), est chargé(e) et pour toute la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la modification des dispositions de l'acte constitutif de la régie mixte du château de Saint Mesmin.

Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Délégation Présidence pour fixation et modification et rajout des prix de la boutique et e-boutique du château de Saint Mesmin

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales,

Il s'agit de donner à la Présidence, **Madame Sylvie RENAUDIN** tout au long de son mandat, une délégation, pour fixer, dans les limites déterminées par le conseil syndical, les tarifs des droits prévus au profit du Syndicat Mixte du château de Saint Mesmin qui n'ont pas un caractère fiscal.

Ainsi la délégation portera en matière de produits de la boutique et e-boutique du château de Saint Mesmin sur :

- La fixation desdits tarifs
- La modification des tarifs (changement prix fournisseur, modification de marge, changement du taux de TVA)
- La création de nouveaux tarifs par l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers (nouveautés de produits en cours de saison)

A cette délégation sera annexé un tableau des minima et maxima de vente desdits produits ainsi que les remises éventuelles accordées.

Toute modification par délégation de ces dits tarifs passera par la mise en place d'une décision de la Présidence à laquelle seront annexés les nouveaux tarifs.

Proposition retenue

Par délégation du Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin, **Madame Sylvie RENAUDIN** Président(e), est chargé (e) et pour toute la durée de son mandat, de fixer, modifier et créer les tarifs des produits de la boutique et e-boutique du château de Saint Mesmin.

Les membres présents laissent **Madame Sylvie RENAUDIN** Président(e) signer toutes pièces relatives à ce dossier.

DELEGATION FONCTIONS : VICE PRESIDENCE

Cette délégation se fera sous forme d'arrêté nominatif pour chaque vice-présidence désignée.

En raison des absences de **Madame Sylvie RENAUDIN** président (e) du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin, la délégation de signature est accordée à l'année aux deux vice-présidents :

Mme Bérangère SOULARD premier(e) vice-président(e) et Monsieur Dany GRELLIER, second vice-président, membres du conseil syndical du Château de Saint Mesmin pour les actes suivants :

A ce titre, une délégation de signature leur est accordée pour signer :

- Les mandats de paiements du budget principal
- Les titres de recettes du budget principal
- Les versements au titre de la régie mixte du château de Saint Mesmin
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget

Cette délégation de signature est valable toute l'année

Un arrêté sera mis en place pour chaque vice-président délégué.

Proposition retenue

Par délégation du Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin, Madame Bérangère SOULARD première vice-président(e) et Monsieur Dany GRELLIER, second vice-président, sont chargés et pour toute la durée de leur mandat, et en l'absence de **Madame Sylvie RENAUDIN** président(e) de signer :

- Les mandats de paiements du budget principal
- Les titres de recettes du budget principal
- Les versements au titre de la régie mixte du château de Saint Mesmin
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget.

Les membres présents laissent **Madame Sylvie RENAUDIN** Président(e) signer par arrêté nominatif toutes pièces relatives à ce dossier.

CNRACL : AVENANT DE PROLONGATION CONVENTION

Depuis 2007, le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres (CDG79) propose à toutes les collectivités et établissements publics affiliés la possibilité de conventionner afin de bénéficier de prestations facultatives liées au traitement des dossiers retraite.

La dernière convention correspondante d'une durée de 5 ans, à effet au 1^{er} août 2016, est arrivée à son terme le 31 juillet 2021.

Il est proposé d'en prolonger la durée de 6 mois, à compter du 1^{er} août 2021 et de modifier l'article 6 de la convention comme suit :

« La Convention CDG-Collectivités 2016-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG79 est modifiée prolongée de 6 mois à compter du 1^{er} août 2021. »

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées, notamment les tarifs en vigueur, fixés par délibération du Conseil d'administration du CDG79 en date du 24 mars 2016 :

Immatriculation de l'employeur	25 euros
Affiliation de l'agent	13 euros
Régularisation de services	25 euros
Validation de services de non titulaire	33 euros
Rétablissement au régime général et à l'Ircantec	48 euros
Liquidation des droits à pension	
▪ Pension vieillesse « normale »	48 euros
▪ Pension / départ et/ou droit anticipé	57 euros
Rendez-vous personnalisé au CDG avec agents et/ou secrétaires de mairie, et/ou élus	35 euros
Dossier relatif au droit à l'information : Envoi des données dématérialisées devant être transmises à la CNRACL (gestion des comptes individuel retraite, pré-liquidation, demande d'avis, simulation et estimation de pension...)	20 euros/heure

Le Conseil Syndical du château de Saint Mesmin, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de prolonger la convention CDG-COLLECTIVITES 2016-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG79, de 6 mois à compter du 1^{er} août 2021, par la voie d'un avenant ;
- AUTORISE **Madame Sylvie RENAUDIN** à signer l'avenant correspondant ;

PRET CREDIT RELAIS / COURT TERME

- Présentation en séance du compte administratif 2021 arrêté à la date du conseil syndical et projection financière.
- Suivi financier des travaux de restauration du local technique (cf annexes jointes)

Après avis pris auprès de Monsieur Benoit Samson, trésorier du syndicat mixte, un emprunt relais à court terme serait souhaitable pendant les travaux de restauration et une consultation de banques a été mise en place :

Ce crédit utilisable serait une opération de crédit à court terme qui permettrait de répondre à des besoins de gestion de trésorerie sur une durée de 365 jours.

L'ensemble des modalités de financement sera déterminé dès la signature du contrat :

- le **montant du crédit à court terme**,
- la **durée**,
- le **taux et frais associés** (négociables) ainsi que les **modalités de gestion**
- Les tirages et remboursements pourront être effectuer à tout moment (par transaction internet).

Deux banques ont été contactées et voici leur proposition :

SYNDICAT MIXTE CHÂTEAU SAINT MESMIN Prêt crédit relais à court terme	CAISSE D'EPARGNE	CREDIT AGRICOLE
Montant de l'emprunt demandé	175 000 €	175 000 €
Durée	12 mois	12 mois
Taux d'intérêt	FIXE 0,29% soit 126,88€/mois	FIXE 0,30% soit 131,25€/mois
Paiement des intérêts Base de calcul : 30/360	trimestriel	trimestriel
Commission d'engagement	250 €	Néant
Mode d'amortissement	In fine	Néant
Frais de dossier	Néant	0,15% du montant avec un minimum de 150€ soit 262,50€
Remboursement anticipé	Total ou partiel (10% du capital emprunté avec un minimum de 5000 €)	Possibilité du remboursement du capital à terme échu et à tout moment sans indemnités lors de la perception des subventions
Versement des fonds	En une fois à la date de point de départ de l'amortissement	10% doivent être débloqués dans les 6 mois suite à signature du contrat et le solde dans les 6 mois suivants. Les sommes débloquées portent intérêts.
CHOIX	X	

NB : Revoir le remboursement anticipé auprès de la banque retenue et se renseigner sur le mécénat.

Proposition retenue

Les membres présents du Conseil Syndical acceptent valident la banque La caisse d'Epargne afin de mettre en place un emprunt relais court terme. Ce prêt servira de relais dans l'attente de versements de subventions liées aux travaux en cours sur le château de Saint Mesmin. Ils laissent **Madame Sylvie RENAUDIN** Président(e) signer toutes pièces relatives à ce dossier.

INFORMATIONS : MODIFICATION&CREATION PRIX BOUTIQUE & EBOUTIQUE

La Présidente du Syndicat Mixte,

Vu les articles R.1617-1 à R1617-18 du Code général des collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avance et de recettes relevant d'organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents.

Vu l'arrêté 48 en date du 16 janvier 2012 instituant une régie mixte d'avance et de recettes pour la mise en valeur et l'animation du Château de Saint Mesmin,

Vu l'arrêté 49 en date du 16 janvier 2012 portant nomination d'un régisseur titulaire.

Vu l'arrêté 50 en date du 16 janvier 2012 portant nomination de 2 mandataires suppléants

Vu la délibération du conseil syndical n°15.640 en date du 3 juin 2015 donnant délégation à Madame La présidente pour fixation, modification et rajout de prix de la boutique et Eboutique du château de Saint Mesmin,

Vu l'avis conforme du comptable assignataire en date du 21.06.2021 et 12.10.2021

Considérant qu'il convient de modifier ou créer certains tarifs de la boutique et Eboutique comme suit

DECIDE

Article 1 : la création ou modification de prix d'articles

Il est proposé de valider les tarifs des produits de la boutique du Château de Saint Mesmin, produits qui seront mis en vente en boutique sur site au château de Saint Mesmin et sur l'E-boutique du site Internet, comme suit :

Code ATS	Nature du produit	Prix de vente €TTC	Prix à - 20%	Prix à - 30%	Prix à - 40%	Prix à - 50%
2700	Calame en bambou, pointe 5/7mm	7,00€	5,60€	4,90€	4,20€	3,50€
	Le calame du calligraphe, coffret	10,00€	8,00€	7,00€	6,00€	5,00€
	Encre rouge ce cochenille, végétal, 30ml	8,00€	6,40€	5,60€	4,80€	4,00€
	Encre Brun de cassel, classique, 30ml	8,00€	6,40€	5,60€	4,80€	4,00€
	Encre rouge Impérial classique, 30ml	8,00€	6,40€	5,60€	4,80€	4,00€
	Encre violette Intense, classique, 30ml	8,00€	6,40€	5,60€	4,80€	4,00€
	Encre ferrugineuse, 30ml	8,00€	6,40€	5,60€	4,80€	4,00€
	Plume d'écaille de beaumarchais	7,00€	5,60€	4,90€	4,20€	3,50€
2205	Dague Princesse 35 cm	8,00€	7,20€	6,30€	5,40€	4,50€
2863	Ecrite bois Lasagnes à la Dolognaise	7,00€	5,60€	4,90€	4,20€	3,50€
2864	Ecrite bois Lasagnes végétariennes	7,00€	5,60€	4,90€	4,20€	3,50€
2865	Ecrite bois L'italien	7,00€	5,60€	4,90€	4,20€	3,50€

Code ATS	Nature du produit	Prix de vente €TTC	Réduction de 20%	Réduction de 30%	Réduction de 40%	Réduction de 50%
2880	Coffret hypocras à faire soi même	13,00 €	10,40 €	9,10 €	7,80 €	6,50 €
2881	Crayon de papier Mouton	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
2882	Crayon de papier Souris	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
2883	Crayon de papier Renard	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
2884	Aumonière grand modèle strap rouge	28,00 €	22,40 €	19,60 €	16,80 €	14,00 €
2885	Aumonière moyen modèle strap rouge	25,00 €	20,00 €	17,50 €	15,00 €	12,50 €
2886	Aumonière petit modèle strap rouge	23,00 €	18,40 €	16,10 €	13,80 €	11,50 €
2887	Aumonière grand modèle strap aubergine	28,00 €	22,40 €	19,60 €	16,80 €	14,00 €
2888	Aumonière moyen modèle strap aubergine	25,00 €	20,00 €	17,50 €	15,00 €	12,50 €
2889	Aumonière petit modèle strap aubergine	23,00 €	18,40 €	16,10 €	13,80 €	11,50 €
2890	Aumonière grand modèle strap vert	28,00 €	22,40 €	19,60 €	16,80 €	14,00 €
2891	Aumonière moyen modèle strap vert	25,00 €	20,00 €	17,50 €	15,00 €	12,50 €
2892	Aumonière petit modèle strap vert	23,00 €	18,40 €	16,10 €	13,80 €	11,50 €

CHÂTEAU SAINT MESMIN

Proposition de tarifs d'envoi des produits de la eBoutique
à compter du 12,10,2021

Envoi en France Métropolitaine

Colissimo France Domicile et point de retrait

Poids jusqu'à	Château Tarifs 2021 Colissimo sans signature	Château Tarifs 2021 point de retrait
0,250 kg	7,00 €	5,50 €
0,5 kg	8,00 €	6,50 €
1 kg	10,00 €	8,50 €
2 kg	11,00 €	9,50 €
3 kg	12,00 €	10,50 €
4 kg	13,00 €	11,50 €
5 kg	14,00 €	12,50 €
10 kg	20,00 €	18,50 €
Jusqu'à 20kg	30,00 €	28,50 €

Envoi en France Métropolitaine

Lettre prioritaire avec sticker suivi

Poids jusqu'à	Château Tarifs 2021
0,020 kg	2,00 €
0,050 kg	3,50 €

Envoi en Outre-Mer*

Colissimo Outre-Mer

Poids jusqu'à	Château Tarifs 2021
0,5 kg	15,00 €
1 kg	22,00 €
2 kg	30,00 €
5 kg	45,00 €

Envoi en Outre-Mer*

Lettre prioritaire avec sticker suivi

Poids jusqu'à	Château Tarifs 2021
0,020 kg	2,50 €
0,050 kg	4,00 €

* Outre mer : Guadeloupe (y compris St Barthelemy et St Martin), Martinique, Réunion, Guyane, Mayotte, St Pierre et Miquelon)

Envoi Europe*

Colissimo International Europe

Poids jusqu'à	Château Tarifs 2021
0,5kg	16,00 €
1 kg	20,00 €
2 kg	22,00 €
5 kg	28,00 €

Envoi en Europe

Lettre prioritaire

Poids jusqu'à	Château Tarifs 2021
0,020 kg	2,50 €
0,050 kg	4,00 €

* Etranger : Allemagne, Belgique, Pays Bas, Luxembourg, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Suisse, Autriche, Irlande et Portugal

Proposition retenue

Les membres du conseil syndical acceptent dans sa totalité la tarification et sa modulation tarifaire des produits de la boutique et e-boutique du Château de Saint Mesmin, mentionnés ci-dessus. Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

B- TRAVAUX

TRAVAUX : ETAT AVANCEMENT

Rappel de la procédure :

- Nature des travaux : Sauvegarde des communs du château (Local technique et tour nord-ouest) appelée Urgence 1.
- Catégorie d'ouvrage : Restauration au titre des Monuments historiques, catégorie 2
- Procédure de passation : Marché passé selon l'article L2123-1 du code de la commande publique
- 4 lots : Lot 1 maçonnerie, lot 2 charpente menuiseries, lot 3 couverture, lot 4 électricité
- Marché à prix global et forfaitaire
- Critère de sélection des offres : 60% Technique et 40% Prix
- Mise en ligne du DCE sur la plateforme « Marchés sécurisés » le lundi 4 janvier 2021 et remise des prix le lundi 1^{er} février 2021 à 12H00.

Lors des conseils syndicaux des 10 mars et 21 mars 2021, quatre entreprises ont été retenues pour les lots suivants :

Lot 1 – Maçonnerie : Entreprise Bâtisèvre

Le Lot n°2 Charpente/Menuiserie: Dronneau

Lot 3 - Couverture: Entreprise Bocareno

Lot 4 - Electricité: Entreprise Delestre

Ci-dessous les offres tarifaires validées des travaux de restauration:

Résultat des offres (avec variante)							
Variante d'étaitements (Lot 1)							
Lot	Entreprise	TF (Variante)	TO	Total HT	Rappel estimation HT	Résultat exprimé en % par rapport au coût estimé	Delta coût réel / coût estimé HT
Lot 1: Maçonnerie	Batisèvre	149 514,53 €	34 859,07 €	184 373,60 €	219 907,84 €	84%	- 35 534,24 €
Lot 2 : Charpente / Menuiserie	Dronneau	85 927,01 €	3 962,40 €	89 889,41 €	61 673,45 €	146%	28 215,96 €
Lot 3 : Couverture	Bocareno	16 749,06 €	8 826,22 €	25 575,28 €	24 009,81 €	107%	1 565,47 €
Lot 4 : Electricité	Delestre	10 712,23 €		10 712,23 €	4 992,50 €	215%	5 719,73 €
Total HT		262 902,83 €	47 647,69 €	310 550,52 €	305 591,10 €	102%	4 959,42 €
TVA (20%)		52 580,57 €	9 529,54 €	62 110,10 €	61 118,22 F	102%	991,88 €
Total TTC		315 483,40 €	57 177,23 €	372 660,62 €	366 709,32 €	102%	5 951,30 €

Mettre en place un point presse sur l'avancement des travaux et présenter aussi les nouveaux membres du conseil syndical.

COUT ETUDE COMPLEMENTAIRE : AVENANT MO CABINET NIGUES

Lors du dernier conseil syndical, par délibération n°21.805, la tranche optionnelle a été validée permettant ainsi de consolider la tour et permettre l'accès sécurisé aux visiteurs à l'étage supérieur (Mise en place d'une passerelle en bois avec garde-corps et consolidation globale de cette tour).

Cette tranche optionnelle a fait l'objet d'une analyse/étude par le cabinet Nigues non intégrée dans l'étude de base et qui doit aboutir à la mise en place d'un avenant à la maîtrise d'œuvre comme suit :

Version de base, marché public (délibération 20.776 du 11.03.2020)

Éléments de Mission	Honoraires NIGUES Architecte	Honoraires Sous-traitant ISB	Honoraires Total
APS	1 634,22 €	222,85 €	1 857,07 €
APD			
PRO			
ACT			
VISA	1 761,47 €	153,18 €	1 914,65 €
DET	7 486,25 €	650,98 €	8 137,23 €
AOR	1 761,47 €	153,18 €	1 914,65 €
Total ht	12 643,41 €	1 180,19 €	13 823,60 €
TOTAL TTC	15 172,09 €	1 416,23 €	16 588,32 €

Proposition Version avec avenant

Éléments de Mission	Honoraires NIGUES Architecte	Honoraires Sous-traitant ISB	Honoraires Total
APS	2 191,81 €	278,00 €	2 469,81 €
APD			
PRO			
ACT			
VISA	2 362,18 €	212,59 €	2 574,77 €
DET	10 039,61 €	903,51 €	10 943,11 €
AOR	2 362,18 €	212,59 €	2 574,77 €
Total ht	16 955,78 €	1 606,69 €	18 562,47 €
TOTAL TTC	20 346,94 €	1 928,03 €	22 274,96 €

Proposition retenue

Les membres du conseil syndical présents valident l'avenant à la maîtrise d'œuvre proposée par le Cabinet NIGUES pour la restauration des communs du château appelée Urgence 1 / local technique du château de Saint Mesmin, dans le cadre de la mise en sécurité et accessibilité de la tourelle N/E au public. Ils laissent **Madame Sylvie RENAUDIN** Président(e) signer toutes pièces relatives à ce dossier.

DM1 : INTEGRATION TRAVAUX/ETUDE

Opération d'ordre budgétaire :

Les travaux liés au bilan sanitaire ont démarré depuis le mois de mai 2021

Il est proposé que le coût des études ou publications imputées aux subdivisions du compte 20 soit viré au compte de travaux 2313.

Les crédits à ouvrir le seront sur le chapitre 041 en dépenses et en recettes.

Rappel des coûts d'études et de publications en 2014 et 2020 :

COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE	VALEUR BRUTE
2031	10-MH ENTRETIEN	Maîtrise d'œuvre bilan sanitaire	2014	12 685,51 €
2031	10-TRAVAUX MH/ENTRETIEN	Travaux local technique ACT80% N°Inv 10-TRAVAUX MH/ENTRETIEN	2020 2021	12 545,96 €
		TOTAL frais d'études		25 231,47 €

Il est proposé de débiter le compte 2313 du montant total 25 231,47 € de la manière suivante :

Compte 2313 : 25 231,47€

Par un crédit de compte :

Compte 2031 : 25 231,47 €

Virement d'ordre budgétaire

INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
C2031				25 231,47 €
C2313		25 231,47 €		
TOTAL		25 231,47 €		25 231,47 €

Proposition retenue

Les membres du Conseil Syndical du Syndicat mixte du Château de Saint Mesmin acceptent dans sa globalité la décision modificative DM1 au budget initial 2021, concernant une opération d'ordre budgétaire sur le chapitre 041 en dépenses et en recettes, relatif au virement d'études (compte 20) sur le compte de travaux (2313). Les membres du Conseil Syndical autorisent **Madame Sylvie RENAUDIN**, Président(e) à signer toute pièce relative à ce dossier.

DM2 : AJUSTEMENT CREDITS TRAVAUX LOCAL TECHNIQUE

Les montants des travaux du local technique ont été actés par délibération n°21.805 le 31 mars dernier comme suit :

Résultat des offres (avec variante)							
Variante d'étaitements (Lot 1)							
Lot	Entreprise	TF (Variante)	TO	Total HT	Rappel estimation HT	Résultat exprimé en % par rapport au coût estimé	Delta coût réel / coût estimé HT
Lot 1 : Maçonnerie	Batisèvre	149 514,53 €	34 859,07 €	184 373,60 €	219 907,84 €	84%	- 35 534,24 €
Lot 2 : Charpente / Menuiserie	Dronneau	85 927,01 €	3 962,40 €	89 889,41 €	61 673,45 €	146%	28 215,96 €
Lot 3 : Couverture	Bocareno	16 749,06 €	8 826,22 €	25 575,28 €	24 009,81 €	107%	1 565,47 €
Lot 4 : Electricité	Delestre	10 712,23 €		10 712,23 €	4 992,50 €	215%	5 719,73 €
	Total HT	262 902,83 €	47 647,69 €	310 550,52 €	305 591,10 €	102%	4 959,42 €
	TVA (20%)	52 580,57 €	9 529,54 €	62 110,10 €	61 118,22 €	102%	991,88 €
	Total TTC	315 483,40 €	57 177,23 €	372 660,62 €	366 709,32 €	102%	5 951,30 €

Au vu du budget voté en mars 2021 en investissement sur l'opération 1028 Local technique : 2331 : 369 000 euros.

Au vu du marché passé et ses réactualisations à venir, une DM2 est proposée pour passer les sommes manquantes comme suit :

21 : Immobilisations corporelles :

- 2135 : Installations générales : - 45 000 euros

Opération 00028 LOCAL TECHNIQUE

- 2313 : 45 000 euros

Proposition retenue

Les membres du Conseil Syndical du Syndicat mixte du Château de Saint Mesmin acceptent dans sa globalité la décision modificative DM2 au budget initial 2021, concernant une opération de transfert de crédits du 2135 vers le 2313 relatif aux travaux de l'opération 00028 local technique. Les membres du Conseil Syndical autorisent **Madame Sylvie RENAUDIN** Président(e) à signer toute pièce relative à ce dossier.

C- ANIMATIONS

PRE-BILAN SAISON 2021 : au 30.09.2021

Ci-dessous le pré-bilan de saison 2021 avec des données globales arrêtées au 30.09.2021

A retenir : L'année 2021, un fragile début de retour à la normale

- Mai/Juin et Juillet à la hausse (retour des groupes)
 - Août en baisse (Effet Pass sanitaire)
- Proportion stable entre Français (97%) et étrangers (3%)
 - Baisse notable des anglais et hausse des hollandais et suisses.
 - La Vendée et Deux-Sèvres : 55% de la fréquentation globale française.
- Ce fut la saison estivale « Papy & Mamy » en lieu et place des parents non vaccinés
- Chiffre d'affaires global qui revient à la hausse (par rapport à 2020) grâce notamment au chiffre d'affaires des groupes en juin et de la boutique et surtout en e-boutique tout au long de l'année.



Cf . Bilan détaillé en annexe Jointe

OUVERTURE 2022 : Proposition

PERIODE	JOURS	HORAIRES
Vacances de Pâques Du 10/04 au 01/05	Tous les jours	14H30 à 18H30
Du 08/05 au 03/07	Dimanches et jours fériés	14H30 à 18H30

Vacances d'été Du 09/07 au 28/08	Tous les jours	10H30 à 13H00 et 14H00 à 19H00
Du 04/09 au 18/09	Dimanches	14H30 à 18H30
Vacances de la Toussaint Du 23/10 au 06/11	Tous les jours	14H30 à 18H30

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical valident les jours et heures d'ouverture aux individuels du château de Saint Mesmin pour l'année 2022.

Ils laissent **Madame Sylvie RENAUDIN** Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

TARIFICATION 2022

Tarifs d'entrée Château	2020	2021	2022
Tarifs d'entrée haute saison	Tarif	Tarif	Tarif
Tarif Adulte "haute saison"	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Tarif réduit Adulte "haute saison"	6,50 €	6,50 €	6,50 €
Tarif Enfant (5/14 ans) "haute saison"	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Tarifs d'entrée basse saison	Tarif	Tarif	Tarif
Tarif Adulte "basse saison"	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Tarif réduit Adulte "basse saison"	4,50 €	4,50 €	4,50 €
Tarif Enfant (5/14 ans) "basse saison"	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Autres tarifs	Tarif	Tarif	Tarif
Tarif Forfait "Anniversaire au château" mini 8, maxi 15	90 €/forfait	90 €/forfait	90 €/forfait
Tarifs d'entrée "Enfant en groupe"	2020	2021	2022
Par enfant	Tarif	Tarif	Tarif
Visite commentée	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Animations estivales	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Animations vacances scolaires	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Les P'tits ateliers	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Les jeux	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Les ateliers de création	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Les ateliers&intervenants	220,00 €	220,00 €	250,00 €
Buffet médiéval enfant	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Banquet médiéval enfant	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Forfait (- 15 enfants payants), hors saison estivale	50,00 €	50,00 €	90,00 €
Escape Game enfant (collège, CSC...)	5,00 €	5,00 €	7,00 €
Tarifs prestation "Adulte en groupe"	2020	2021	2022
Par adulte	Tarif	Tarif	Tarif
Visite commentée	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Visite estivale	6,50 €	6,50 €	6,50 €
Pause café	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Pause viennoiserie	3,50 €	3,50 €	3,50 €
Apéritif ou goûter médiéval	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Apéritif cocktail	7,00 €	7,00 €	7,00 €

Apéritif dinatoire médiéval	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Buffet médiéval adulte	22,00 €	22,00 €	22,00 €
Banquet médiéval adulte (3 plats)	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Banquet médiéval adulte (5 plats)	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Forfait (- 15 adultes payants), hors saison estivale	50,00 €	50,00 €	90,00 €
Location costume	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Photo	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Escape Game adulte (20 pers. Mini)	7,00 €	7,00 €	15,00 €
Escape Game adulte (- 20 pers.)			350,00 €
Tarif Carte Privilège	2020	2021	2022
Carte Privilège	Tarif	Tarif	Tarif
Tarif Carte Famille (2 ad.+ 5 enf. Max.)	60,00 €	60,00 €	60,00 €
Tarif Carte Adulte	18,00 €	18,00 €	18,00 €
Tarif Carte Enfant	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Tarif Forfait location château	2020	2021	2022
Forfait semaine Association sans grande salle	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Forfait semaine Association avec grande salle	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Forfait weekend Association sans grande salle	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Forfait weekend Association avec grande salle	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Forfait semaine Professionnels	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Forfait weekend Professionnels	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Tarifs Location vaisselle médiévale	2020	2021	2022
Forfait location vaisselle "sans prestation château"	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Forfait location vaisselle "avec prestation château"	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Tarif Audioguides	2020	2021	2022
Par adulte	Tarif	Tarif	Tarif
Location audioguide/personne	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Tarifs Tournage de film	2020	2021	2022
	Tarif	Tarif	Tarif
demi/journée de tournage : budget - 150 000 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €
Demi/journée de tournage : budget 150 000 €/500 000 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
Demi/journée de tournage : + de 500 000 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Tarifs Professionnels	2020	2021	2022
Par adulte	Tarif	Tarif	Tarif
Visite commentée	4,50 €	4,50 €	4,50 €
Tarifs Pass Famille	2020	2021	2022
Autres tarifs	Tarif	Tarif	Tarif
Tarif Pass Famille Haute saison (2ad+2enf de + 5 ans)	22,00 €	22,00 €	22,00 €

NB : Pour les professionnels du tourisme, une remise de 8% à 10% pourra être effectuée sur les tarifs individuels et de groupes. Chaque remise fera l'objet d'une convention entre le château de Saint Mesmin et le professionnel, définissant ainsi les tarifs avec remise applicable.

Réfléchir à des propositions d'animations avec « passeurs d'histoire, dans l'esprit de visite décalée ou insolite sur un sujet donné pour capter de nouveaux publics.

Proposition retenue

Les membres du conseil syndical acceptent dans sa totalité la tarification 2022 des produits de droits d'entrée et autres produits du château de Saint Mesmin Ils laissent Madame Sylvie RENAUDIN Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

THEMATIQUE D'ANIMATIONS 2022

La thématique 2022 des animations du château de Saint Mesmin porterait sur la thématique de l'animal au moyen-âge :

« **L'animal au moyen âge** » (titre provisoire)

Pour la saison 2022, trois axes d'animations seront mis en valeur : L'animal : vivant, transformé et imaginaire

<i>Lieu Thématiques</i>	<i>Pistes thématiques</i>
-------------------------	---------------------------

<p>Dans la basse –cour</p> <p>ANIMAL VIVANT</p>	<p>Le paysan ou le maître veneur abordera au milieu de la basse-cour en pleine effervescence l'animal vivant, qu'il soit domestiqué ou sauvage ou qu'il soit outil, voici venu le temps de tout connaître de l'élevage, de la chasse et de la pêche.</p>
<p>Dans le logis seigneurial</p> <p>ANIMAL PRODUIT</p>	<p>L'artisan ou le commerçant présentera des marchandises diverses réalisées à partir de l'animal produit, qui de par sa transformation va fournir une multitude d'objets : entre nourriture, laine, poils, os, corne et cuir, rien ne se perd...</p>
<p>Dans la chapelle</p> <p>ANIMAL IMAGINAIRE</p>	<p>Le noble ou l'artiste vous contera de belles histoires sur l'animal d'agrément et imaginaire. Souvent associé à une symbolique, représenté dans les arts, l'animal est souvent un reflet de l'homme, entre réalité et imagination, ces drôles de créatures sont bien omniprésentes.</p>

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical valident la nouvelle thématique d'animations 2022 du château de Saint Mesmin : « **Animal au moyen âge (titre provisoire)** »
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Monsieur Dany GRELLIER clôt ce syndicat par deux points :

- Problématique de la toiture en ardoises très détériorée du bâtiment adossé au parking du personnel et suggestion de faire un courrier aux propriétaires pour demander une mise en sécurité des couvertures (en recommandé avec AR)
- Information : l'ensemble des terres de la famille Proust est à vendre : Voir avec la SAFER pour les chemins de randonnées qui aboutissent au château (un droit de passage dans la basse-cour est lié aux terres) et se renseigner auprès des domaines pour une estimation de l'orangerie elle aussi actuellement en vente.

Prochaine date de rencontre : COPIL, le mercredi 15 décembre 2021 à 14h00 en mairie de Saint André sur sèvre

FIN DE SEANCE, à 11h30